

Culture	Agréé pour lutter contre	Dose	Délai avant récolte	Nbre max. app./insecte	Nbre max. app./culture	Application
<b>poiriers *</b>	carpocapse des pommes et des poires	0,4 kg/ha de haie	28 jours	2	2	après la floraison, lors du vol principal de l'insecte
	tordeuse de la pelure			2		après la floraison, sur chenilles âgées de première génération
<b>pommiers *</b>	carpocapse des pommes et des poires	0,4 kg/ha de haie	28 jours	2	2	avant la floraison et/ou après la floraison, lors du vol principal de l'insecte
	tordeuse de la pelure			2		avant la floraison et/ou après la floraison, sur chenilles âgées de première génération
<b>pruniers</b>	carpocapse des prunes	0,4 kg/ha de haie	21 jours	1	1	après la floraison, au début des vols de la deuxième génération de papillons

\* Action secondaire contre chenilles mineuses et tordeuses du feuillage